

**Alternatives
Economiques**

■ **FORMATION**

FORMATION CONTINUE

Comprendre l'économie et la société

Catalogue 2014

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Un nombre croissant de salariés ont besoin de mieux comprendre le contexte économique et social dans lequel s'inscrit leur activité. C'est pour répondre à ce besoin que la Scop Alternatives Économiques a développé Alternatives Économiques Formation, qui propose une offre de formation à destination des salariés d'entreprises, d'associations, de syndicats et de collectivités locales, mais aussi des militants politiques, des élus ou des particuliers, etc. Nos formations sont assurées par des journalistes et des collaborateurs de la rédaction d'*Alternatives Economiques*, qui allient une expertise reconnue dans leurs domaines de spécialisation et le talent pédagogique qui a fait la réputation du magazine.

PUBLIC

- Salariés et cadres d'entreprise
- Permanents et militants syndicaux, représentants du personnel
- Salariés et cadres d'association, de coopérative, de mutuelle et de fondation
- Personnels des collectivités territoriales
- Élus locaux et nationaux, militants politiques

NOS FORMATIONS SONT ANIMÉES PAR L'ÉQUIPE D'ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES, NOTAMMENT :

- Claire Alet, journaliste
- David Belliard, journaliste
- Christian Chavagneux, rédacteur en chef adjoint
- Marc Chevallier, journaliste
- Denis Clerc, fondateur du magazine
- Manuel Domergue, journaliste
- Guillaume Duval, rédacteur en chef
- Philippe Frémeaux, éditorialiste
- Laurent Jeanneau, journaliste
- Yann Mens, rédacteur en chef du trimestriel *Alternatives Internationales*
- Sandra Moatti, rédactrice en chef adjointe
- Antoine de Ravignan, journaliste

Vous trouverez dans ce catalogue des dates de formations inter-entreprises. Toutes nos formations peuvent également être organisées en interne, sur demande.

En cas d'indisponibilité, les formateurs indiqués pour chaque programme de formation sont susceptibles d'être remplacés par d'autres membres de l'équipe d'Alternatives Economiques.

Nombre de participants limité pour chaque session. Supports pédagogiques remis à chaque participant.

Lieu : Paris 2^e (ou selon demande, possibilité de formations en province)

TARIFS

Salariés d'entreprise ou de collectivité territoriale :

- Formations d'une journée (repas compris) : 650 € HT / 780 € TTC par participant
- Formations d'une demi-journée : 400 € HT / 480 € TTC par participant

Salariés d'association, élus de comité d'entreprise et particuliers :

- Formations d'une journée (repas compris) : 450 € HT / 540 € TTC par participant
- Formations d'une demi-journée : 250 € HT / 300 € TTC par participant

Tarifs dégressifs si un même salarié s'inscrit à plusieurs formations ou si plusieurs salariés d'une même structure s'inscrivent à une même formation. Nous consulter.

Tarifs sur demande pour les formations intra-entreprise.

CONTACT

Hélène Creix, tél : 01 44 88 28 90,

courriel : formation@alternatives-economiques.fr

FORCES ET FAIBLESSES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Il s'agit de situer les principales faiblesses et difficultés de l'économie française, ainsi que ses atouts. Mais aussi de se repérer dans les controverses qui agitent le débat public. Comment se situe la France dans l'économie mondiale ? Où en est son « modèle social » ? Comment peut-elle se réformer ? Faut-il réduire les dépenses publiques à tout prix ? Faut-il réformer le système d'imposition ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les forces et les faiblesses de l'économie française
- Apprécier la situation de la France dans le contexte de la crise économique et financière
- Connaître les spécificités du modèle social français

PUBLIC

- Représentants du personnel
- Personnel et militants d'organisations syndicales
- Acteurs de la protection sociale
- Élus locaux en charge du développement économique ou de la cohésion sociale
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Guillaume Duval, rédacteur en chef d'*Alternatives Économiques*, auteur notamment de *La France d'après. Rebondir après la crise*, éd. Les petits matins, 2011

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
- Date et lieu : 4 novembre 2014 à Paris. Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 016

L'économie française dans la crise

La crise a bousculé l'économie française et aggravé ses difficultés industrielles tout en remettant en cause son modèle social.

Analyse des principales conséquences économiques et sociales de cette crise et des faiblesses qu'elle a révélées.

Questions-réponses.

Le coût du travail et les 35 heures sont-ils responsables de tous nos maux ?

Le positionnement de la France en matière de coût du travail et l'analyse des politiques publiques dans ce domaine.

Bilan des 35 heures. Leurs effets sur l'économie française un peu plus de dix ans après leur mise en route. Les nouveaux débats sur le temps de travail.

Questions-réponses.

Faut-il réduire les dépenses publiques et réformer la fiscalité ?

L'évolution des finances publiques françaises.

Les raisons du creusement des déficits et des dettes au cours de la dernière décennie.

Les effets des dépenses publiques sur la société et l'économie françaises.

Les différentes stratégies possibles pour redresser les finances publiques.

Un big-bang fiscal est-il nécessaire ?

Questions-réponses.

Faut-il imiter l'Allemagne ?

Comparaison des performances économiques et sociales françaises et allemandes au cours des 25 dernières années.

Quelles sont les véritables racines de la réussite industrielle allemande ? Pourquoi copier les réformes de Gerhard Schröder ne serait pas une solution pour l'économie française.

Questions-réponses.

Peut-on sauver le modèle social français ?

Les caractéristiques spécifiques du modèle social français.

Pourquoi il déplaît aux plus aisés, qui ont le sentiment qu'on leur prend trop pour le donner aux pauvres.

Pourquoi il ne satisfait pas non plus les citoyens du bas de l'échelle, qui ont le sentiment que l'action publique, malgré son ampleur, ne corrige pas réellement les inégalités.

Questions-réponses.

LA CRISE ET APRÈS

Depuis 2007, l'économie mondiale est plongée dans une crise d'ampleur historique. Après avoir failli emporter le système bancaire mondial, les dérapages de la finance ont provoqué récession, chômage, pauvreté et crise des finances publiques, dont l'Europe est la principale victime. Ils menacent aujourd'hui l'existence même de l'union monétaire.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différentes explications et les différentes étapes de la crise qui a éclaté en 2007
- Identifier ses conséquences sur les économies
- Apprécier les efforts de régulation de la finance mondiale

PUBLIC

- Tout public ayant besoin de comprendre ces enjeux dans le cadre de ses fonctions



FORMATEURS

Sandra Moatti,
rédactrice en chef adjointe
d'Alternatives Economiques



et Christian Chavagneux,
rédacteur en chef adjoint
d'Alternatives Economiques

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Dates et lieu : 3 avril 2014 à Paris.
25 novembre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 001

Les explications de la crise

Les grandes phases de la crise : immobilière, bancaire et financière, économique, souveraine.

Lectures et interprétations de la crise. Qui est responsable : la finance, les pouvoirs publics, ou tout un régime de croissance ?

Questions-réponses.

Focus sur la crise dans la zone euro

Pourquoi l'Europe ne s'en sort-elle pas ? Les réponses européennes face à la crise des dettes souveraines, à la crise bancaire et à la crise de l'euro.

Les dettes publiques posent-elles un problème ? Faut-il les résorber et comment ?

Quelles sont les issues possibles à la crise européenne ?

Questions-réponses.

La France peut-elle s'en sortir ?

Un état des lieux économique et social.

Quelle est la stratégie économique du gouvernement français ?

Quelles sont ses chances de réussite ?

Questions-réponses.

Vers une nouvelle régulation de la finance ?

Passage en revue des nouvelles réglementations destinées à encadrer les banques et les marchés financiers, pour pouvoir juger des avancées et des lacunes des projets actuels de régulation.

Questions-réponses.

L'ALLEMAGNE EST-ELLE UN MODÈLE ?

Le modèle allemand est devenu LA référence dans les débats sur la compétitivité ou sur l'évolution du modèle social français. Pourtant les fondements réels des succès industriels allemands restent souvent méconnus, tandis que l'impact positif des réformes menées par le chancelier Gerhard Schröder au début des années 2000 est nettement surévalué. Cette formation vise à présenter les véritables forces, mais aussi les faiblesses du modèle allemand, pour s'interroger sur ce qui pourrait être imité en France.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les fondements du modèle allemand
- Identifier les évolutions qu'il a subies depuis la réunification
- Analyser les raisons des succès récents de l'économie allemande
- Identifier les éléments qui pourraient être utilement adoptés en France

PUBLIC

- Personnels et militants d'organisations syndicales
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Guillaume Duval,
rédacteur en chef
d'*Alternatives Economiques*,
auteur de *Made in Germany*,
*le modèle allemand au-delà
des mythes*, éd. du Seuil, 2013

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Date et lieu : 10 avril 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 015

Le modèle allemand ne date pas de Schröder

Décentralisation, rôle des partenaires sociaux, propriété des entreprises, place des femmes dans la société, système éducatif... , présentation des principales caractéristiques structurelles du modèle allemand, de leur impact sur l'économie outre-Rhin et des différences qui persistent avec la France sur ce plan.

Questions-réponses.

Réunification et réformes Schröder : mythes et réalités

La rupture de la réunification : introduction de nouveaux déséquilibres dans le modèle allemand.

Les réformes menées par le gouvernement de Gerhard Schröder au début des années 2000 et leurs effets.

Questions-réponses.

Les raisons du rebond de l'Allemagne d'Angela Merkel

A quoi est due la résistance de l'économie allemande face à la crise de la zone euro ? La chute du mur de Berlin, l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne, la spécialisation traditionnelle de l'Allemagne dans les biens d'équipement et les voitures haut de gamme, l'explosion de la demande des pays émergents, la baisse de la population allemande...

Comment la crise de la zone euro a profité à l'Allemagne.

Questions-réponses.

La France doit-elle copier le modèle allemand ?

Les difficultés à copier un modèle dont la réussite dépend étroitement de l'histoire du pays.

L'identification des caractéristiques du modèle allemand pouvant être transposées en France.

Questions-réponses.

MARCHÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUES D'EMPLOI

Face à la montée du chômage, les gouvernements successifs ont mis en place des politiques visant à favoriser la création d'emplois et à soutenir les publics en difficulté sur le marché du travail. Quels ont été leurs résultats ? Quel a été l'impact de la crise actuelle sur l'emploi en France et en Europe ? Dans quels pays les réponses apportées ont-elles été les plus efficaces ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la dynamique de l'emploi
- Identifier les différentes politiques d'emploi possibles et apprécier leurs résultats
- Connaître l'état du marché du travail français
- Identifier les bonnes pratiques françaises et étrangères en matière de politiques d'emploi

PUBLIC

- Représentants du personnel
- Élus locaux chargés du développement économique
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions



FORMATEURS

Guillaume Duval,
rédacteur en chef,
et Laurent Jeanneau,
journaliste à



Alternatives Economiques,
spécialiste des questions d'emploi

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Dates et lieu : 14 mai 2014 à Paris.
12 décembre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 010

Quels sont les moteurs de l'emploi et du chômage ?

Retour sur les grandes évolutions de l'emploi et les dynamiques qui les sous-tendent. Le développement de l'économie monétaire aux dépens de l'économie domestique. Croissance de l'emploi salarié aux dépens du travail indépendant. Dynamique des gains de productivité et déversement entre secteurs d'activité. Les raisons de l'apparition du chômage.

Questions-réponses.

Quels sont les outils des politiques de l'emploi ?

Face au développement du chômage de masse, les gouvernements des pays industrialisés ont mis en œuvre des politiques variées pour faciliter la création d'emplois en agissant sur le marché du travail.

Réduction des coûts salariaux, emplois aidés, partage du travail (des préretraites aux 35 heures), flexibilité, formation, activation des dépenses d'aide aux chômeurs, flexi-sécurité..., passage en revue des différentes politiques mises en œuvre, avec leurs atouts et leurs faiblesses.

Questions-réponses.

Les différents marchés du travail européen face à la crise

La crise de 2008-2009 puis celle de la zone euro ont fortement touché tous les pays européens. Leurs conséquences en termes de chômage et d'emploi ont cependant été très différentes en fonction des caractéristiques de chaque marché du travail. Dans quels pays les réponses apportées ont-elles été les plus efficaces ?

Questions-réponses.

Le cas de la France et la réforme du marché du travail

Bien que la France ait été un des pays européens qui s'est le moins mal sorti de la crise actuelle, son marché du travail est largement dégradé. Etat des lieux.

Que change l'accord du 11 janvier 2013 sur la sécurisation de l'emploi ? Assiste-t-on à l'avènement d'une « flexisécurité » à la française ?

Peut-on inverser la courbe du chômage ?

Les dispositifs d'emplois d'avenir et de contrats de génération sont-ils efficaces ?

Questions-réponses.

L'INDUSTRIE EN CRISE

Moteur essentiel de croissance pendant deux siècles, l'industrie est aujourd'hui en déclin dans les pays occidentaux, et particulièrement en France. Quels sont les facteurs qui expliquent la désindustrialisation ? Quels sont aujourd'hui les points forts et les points faibles des différents secteurs industriels en France ? Comment renouveler efficacement les politiques industrielles ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Cerner le phénomène de la désindustrialisation
- Comprendre le rôle de l'industrie dans l'économie
- Connaître les faiblesses de l'appareil productif français
- Évaluer la pertinence des réponses politiques apportées

PUBLIC

- Personnels et militants d'organisation syndicale
- Représentants du personnel
- Élus locaux en charge des questions d'emploi et de développement économique
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Marc Chevallier, journaliste à Alternatives Économiques, spécialiste des questions industrielles

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Date et lieu : 5 juin 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 014

Qu'est-ce que l'industrie aujourd'hui ?

Retour sur deux siècles de métamorphoses : première, deuxième et troisième révolutions industrielles.

La frontière entre industries et services s'estompe aujourd'hui de plus en plus.

Questions-réponses.

Un rôle économique de premier plan

L'industrie, moteur historique au cœur du cercle vertueux des Trente glorieuses.

Un effet précieux d'entraînement sur la croissance, l'innovation et l'emploi qualifié.

Les défis environnementaux appellent des solutions de nature industrielle.

Questions-réponses

Les signes du déclin

Quarante ans de désindustrialisation.

Le tournant des années 2000 : l'insoutenable dégradation de la balance commerciale.

L'électrochoc de la crise.

Points faibles et points forts de l'industrie : tour d'horizon secteur par secteur.

Questions-réponses.

Aux origines de la désindustrialisation

La désindustrialisation, conséquence inévitable de l'émergence d'une société de services ?

Le rôle du progrès technique.

Compétitivité-coûts et compétitivité-hors coûts : de quoi parle-t-on ? L'impact du renchérissement de l'euro.

Un mauvais positionnement de gamme des produits français ? Étude de cas : l'automobile.

Difficultés structurelles et archaïsmes de l'économie française.

Questions-réponses.

Que faire ?

Pôles de compétitivité, crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt compétitivité-emploi, pacte de responsabilité, etc., revue des nouvelles politiques en faveur de la production.

Que peuvent faire les collectivités territoriales ? Exemples de bonnes pratiques.

Faut-il imiter le modèle allemand ?

Les États-Unis se réindustrialisent-ils vraiment ?

Le défi de la conversion écologique.

Questions-réponses.

COMPRENDRE L'EUROPE

Cette formation propose de raconter et de décrypter la construction européenne dans sa dimension économique et sociale, mais aussi politique, et de revenir de manière approfondie sur l'ensemble des défis auxquels l'Union européenne est aujourd'hui confrontée, notamment la crise de l'euro. Construction d'une Europe sociale, mise en place d'outils de régulation financière, place de l'Union européenne dans la mondialisation... : il s'agit aussi de réfléchir aux grands défis qui attendent l'Europe pour l'avenir.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le fonctionnement des institutions européennes et leurs fonctions
- Connaître les grandes étapes de la construction européenne
- Comprendre les mécanismes de solidarité économique et financière en Europe
- Comprendre les grands enjeux auxquels est confrontée l'Union européenne

PUBLIC

- Tout public amené à travailler en relation avec des institutions ou des dispositifs de l'Union européenne ou avec des structures issues de différents pays de l'Union
- Personnels des collectivités territoriales
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Philippe Frémeaux,
éditorialiste
à Alternatives Economiques

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
- Date et lieu : 19 mars 2014 à Paris.
2 octobre 2014 à Paris.

Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 002

Retour sur soixante ans d'histoire européenne

Comment l'Union européenne s'est-elle constituée, avec quels objectifs et dans quel contexte ? Retour sur la stratégie des pères fondateurs et analyse des conditions de la mise en œuvre de la construction européenne.

Les grandes étapes de la construction : traité de Rome, politique agricole commune, acte unique européen, traité de Maastricht, traité de Lisbonne.

La logique des différentes extensions : de l'Europe des Six à l'Europe des Vingt-Huit. Contexte politique et objet de chaque avancée. Succès et échecs.

Questions-réponses.

Des institutions complexes au service d'un projet qui ne l'est pas moins...

La construction européenne, un projet sans précédent historique.

Compétences communautaires et principe de subsidiarité.

Description des différentes institutions européennes et de leur rôle. Spécificité de ces institutions en comparaison des institutions des États membres.

Pertinence du concept de fédération d'États-nations pour caractériser la construction européenne. Quelle articulation entre logique communautaire et logique intergouvernementale dans la gouvernance de l'Europe ?

Questions-réponses.

Un projet économique au service d'un projet politique ?

Du marché commun au marché unique : le libéralisme économique au cœur du projet européen.

La préférence européenne pour les changes fixes et la longue marche vers l'euro. Analyse économique et politique de la monnaie unique : du serpent monétaire au traité de Maastricht. Les critères de convergence, la mise en place de l'euro et la création de la Banque centrale européenne. Les limites du pacte de stabilité. Le bilan de la première décennie de l'euro.

Les raisons de la crise de l'euro : gouvernance molle et solidarité limitée. Les réactions des États-membres : trop peu, trop tard. Le rôle essentiel de la Banque centrale européenne. Comment apurer le passé, gérer le présent et assurer l'avenir.

Questions-réponses.

Les défis à relever

Peut-on enfin construire une réelle Europe sociale au-delà de la concurrence des modèles sociaux nationaux actuels ?

Quels outils développer pour une régulation macroéconomique et financière satisfaisante à la lumière de la crise ?

Peut-on faire émerger un espace démocratique européen ?

Quelles frontières pour l'Europe ?

Sa place dans la mondialisation.

Questions-réponses.

COMPRENDRE LA MONDIALISATION

Cette formation vise à expliciter la notion de mondialisation, les différentes dimensions auxquelles elle renvoie et les débats qu'elle suscite. S'agit-il d'un phénomène nouveau ? Faut-il craindre la mondialisation ? Y a-t-il des gagnants et des perdants ? Quelle place pour l'Union européenne dans ce contexte ? Une démondialisation est-elle souhaitable ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre ce qu'est la mondialisation
- Identifier les conséquences économiques et sociales de ce phénomène
- Connaître les contre-pouvoirs à la mondialisation
- Identifier les grands défis économiques et sociaux auxquels la planète est confrontée

PUBLIC

- Toute personne amenée à travailler avec des structures partenaires issues d'autres pays ou continents
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Philippe Frémeaux,
éditorialiste
à Alternatives Economiques

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Date et lieu : 5 novembre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 006

Qu'est-ce que la mondialisation ?

La mondialisation, un phénomène ancien. Le contexte spécifique de la mondialisation contemporaine.

Les principales transformations observées et leur origine : croissance des flux commerciaux et libre-échange ; émergence des firmes multinationales et des investissements directs étrangers ; constitution d'un marché mondial pour un nombre croissant de biens et de services ; libre circulation des capitaux, mondialisation financière ; extension du capitalisme à l'ensemble de la planète ; défi politique entraîné par le décalage entre l'espace de l'économie et celui de la régulation.

Questions-réponses.

Faut-il avoir peur de la mondialisation ?

La mondialisation explique-t-elle le chômage et la montée des inégalités ?

Cette montée des inégalités au sein des pays est-elle le corollaire d'une réduction des inégalités entre nations à l'échelle internationale ?

Questions-réponses.

Quel pouvoir les États conservent-ils avec la mondialisation ? Quel rôle pour l'Europe ?

La mondialisation affaiblit la capacité des États face aux acteurs privés : entreprises, banques, détenteurs de capitaux. Les gouvernements disposent-ils encore de moyens d'agir sur l'économie ? Ces évolutions n'ont-elles pas été provoquées par les pays riches ?

Comment les différents États s'insèrent-ils dans la mondialisation ? Qui sont les gagnants et les perdants ?

L'Europe est-elle un garde-fou contre les risques de la mondialisation ?

Quelle gouvernance de la mondialisation hier et aujourd'hui ? Quel rôle pour le mouvement altermondialiste ?

Une démondialisation est-elle souhaitable, est-elle possible ?

Questions-réponses.

Quel devenir pour la planète ?

Crise écologique globale, croissance démographique, inégalités croissantes dans les pays riches, pauvreté persistante d'une large partie du Sud, déséquilibres commerciaux et désordres financiers, risques de pénuries de ressources, etc. : que faire face à ces défis ?

Questions-réponses.

COMPRENDRE LES RAPPORTS DE FORCE INTERNATIONAUX

La scène internationale est en plein chambardement. Les Etats-Unis réorientent leur diplomatie vers l'Asie et renoncent, au moins provisoirement, à l'aventurisme militaire. L'Europe doute de son destin et de son projet. Les pays émergents poussent leurs avantages. Les révolutions arabes rebattent les cartes au Moyen-Orient... Quels sont les effets de ces mutations, notamment pour la France ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les nouveaux rapports de force sur la scène mondiale
- Identifier les priorités des acteurs internationaux
- Apprécier le poids des enjeux économiques dans les relations internationales
- Évaluer la place de la France dans le nouveau paysage mondial

PUBLIC

- Élus locaux et agents des collectivités locales en charge de l'action internationale
- Salariés d'organisations non gouvernementales
- Salariés des services internationaux des organisations syndicales
- Toute personne amenée à travailler avec des structures issues d'autres pays



FORMATEURS

Yann Mens, rédacteur en chef d'*Alternatives Internationales*, et Christian Chavagneux, rédacteur en chef adjoint d'*Alternatives Economiques*



DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
- Date et lieu : 11 septembre 2014 à Paris. Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 017

Les ambitions et les moyens d'action des acteurs internationaux

Les priorités actuelles et les moyens de la politique étrangère américaine. L'Europe a-t-elle une influence et la capacité de défendre ses intérêts sur la scène internationale ?

Les conséquences politiques et diplomatiques de la montée en puissance des pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud) au plan mondial et surtout régional. L'impact des révolutions arabes sur le devenir du Moyen-Orient.

L'Afrique est-elle encore un acteur marginal des relations internationales ?

Les principaux foyers d'affrontement dans le monde.

Questions-réponses.

Peut-on réguler les relations internationales ?

Qui est chargé de réguler les relations internationales : ONU, G20, organisations ou traités ad hoc... ?

Quelles sont les capacités d'action des Nations unies ? Est-il possible de réformer cette institution et d'abord le Conseil de sécurité ?

Le droit international est-il efficace ? Études de cas : la prolifération nucléaire, les négociations climatiques.

Le rôle de la société civile sur la scène internationale (lobbying, action humanitaire...). Étude de cas : la convention sur les mines antipersonnel.

Questions-réponses.

L'économie mène-t-elle le monde ?

Le rôle de la puissance économique dans les relations internationales.

Comment s'établissent aujourd'hui les rapports de force entre pays occidentaux, émergents et en développement, mais aussi entre pays et acteurs économiques privés (multinationales...). Les États sont-ils capables d'imposer des règles et des limites aux acteurs privés ?

Le rôle des institutions économiques internationales : FMI, Banque mondiale, OMC...

Questions-réponses.

Le poids de la France dans le nouvel environnement international

La France est-elle encore une grande puissance ? Quels sont les marqueurs de cette puissance (ONU, arme nucléaire...) et que pèsent-ils aujourd'hui ?

Atouts et faiblesses de la France sur la scène internationale, ses principaux vecteurs d'influence dans les différentes régions du monde (présence militaire, investissement, langue française...)

Questions-réponses.

LES PAYS ÉMERGENTS

Nouvelles puissances sur la scène internationale, les pays émergents, Chine en tête, s'appuient sur leurs performances économiques, mais aussi sur leur appareil militaire en forte croissance et leur rayonnement culturel, pour défendre, seuls ou collectivement, leurs intérêts, et instaurer leur hégémonie régionale.

Y parviennent-ils ? Quelles sont les limites à leurs ambitions ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités des pays émergents
- Apprécier leur nouvelle influence sur la scène mondiale
- Mesurer leur poids économique
- Identifier la réaction des autres pays face à leur montée en puissance

PUBLIC

- Elus locaux et agents des collectivités locales en charge de l'action internationale
- Salariés d'organisations non gouvernementales
- Salariés d'associations françaises ayant une action internationale
- Salariés de services internationaux des organisations syndicales



FORMATEURS

Yann Mens,
rédacteur en chef
d'Alternatives Internationales,
et Guillaume Duval,
rédacteur en chef
d'Alternatives Economiques



DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9h-17h]
 - Date et lieu : 26 juin 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 018

Qu'est ce qu'un pays émergent ?

La définition d'un pays émergent.

Les critères de la puissance : démographie, économie, défense, influence culturelle...

Les principaux pays émergents sur la scène internationale : Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud. Leurs spécificités respectives.

Le cas particulier de la Russie.

Questions-réponses.

Que veulent les pays émergents ?

Les pays émergents bouleversent-ils la scène politique et diplomatique internationale ? Arrière-plan historique de cette émergence : poids de la colonisation, de la Guerre froide, du non-alignement...

Les ambitions de ces pays au niveau mondial, dans les différentes régions du monde et dans leur environnement immédiat. Qui sont leurs challengers régionaux ?

Les regroupements de pays émergents : Brics, Ibsa... Quels sont les objectifs communs des pays qui se regroupent ? Ont-ils réellement les mêmes intérêts ?

Trois exemples : la réforme de l'Organisation des Nations unies, le G20, la prolifération nucléaire.

Questions-réponses.

Économie : forces et limites des pays émergents

Le développement des pays émergents : la fin d'une courte parenthèse dans l'histoire économique du monde.

Le poids des économies émergentes dans les échanges internationaux.

Les principaux ressorts de leur croissance et de leur modèle économique.

Comment les pays émergents influencent-ils les négociations internationales dans le domaine économique : cycle de Doha de l'OMC, réforme des institutions financières internationales, régulation financière...

Le développement des pays émergents menace-t-il notre propre économie, nos revenus, nos emplois ?

Questions-réponses.

L'environnement : une question clé

Comment le développement des pays émergents bouleverse les marchés des matières premières et des énergies fossiles.

La question agricole : comment nourrir demain 9 milliards d'humains ?

Le développement des pays émergents et la question du changement climatique.

Comment les pays émergents pèsent-ils, et dans quel sens, dans les négociations internationales sur le sujet ?

Questions-réponses.

LES PARADIS FISCAUX DANS LA MONDIALISATION

Il s'agit d'expliquer en quoi les paradis fiscaux, loin de l'image des petites îles ensoleillées et des zones de blanchiment de l'argent du crime, représentent l'une des infrastructures essentielles du fonctionnement de la mondialisation contemporaine, aussi bien pour les acteurs de la finance que pour ceux de l'économie réelle. Comment ces territoires sont-ils montés en puissance ? Quel rôle jouent-ils dans la mondialisation ? Comment peut-on les réguler ?

1/2 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir définir un paradis fiscal
- Décrypter la manière dont fonctionnent les paradis fiscaux
- Connaître les propositions de régulation de ces territoires

Comprendre le rôle des paradis fiscaux

Les paradis fiscaux sont au cœur du fonctionnement de la mondialisation. Il s'agit ici de décrypter pourquoi et comment ils sont utilisés par les contribuables les plus aisés et les multinationales. Et comment ils nourrissent l'instabilité de la finance mondiale.

La présentation inclut l'histoire de la montée en puissance de ces territoires.

Questions-réponses.

Quelles régulations pour les paradis fiscaux ?

La lutte contre les paradis fiscaux est devenue une priorité politique du G20 en 2013. Quels sont les mécanismes proposés ? Sont-ils crédibles ?

Passage en revue des politiques publiques en matière de lutte contre les paradis fiscaux, de leurs avancées et de leurs limites.

Zoom sur les stratégies suivies par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France.

Bilan des propositions disponibles pour aller plus loin.

Questions-réponses.

PUBLIC

- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Christian Chavagneux,
rédacteur en chef adjoint
d'*Alternatives Economiques*.
Auteur notamment de
Les paradis fiscaux (avec Ronen
Palan), coll. Repères, éd. La
Découverte, 2012 (3^e édition)

DURÉE, DATE & LIEU

- 1/2 journée [9 h-13 h]
 - Date et lieu : 6 novembre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS

- 400 € HT / 480 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 250 € HT / 300 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 007

A QUOI SERVENT LES BANQUES ?

Les banques sont essentielles au fonctionnement de l'économie, mais elles sont aussi foncièrement fragiles, et se sont encore fragilisées ces dernières décennies. Cette formation vise à comprendre pourquoi les règles qui étaient imposées aux banques n'ont pas empêché la crise financière d'éclater en 2007-2008, et à expliquer comment la régulation a été renforcée depuis lors, notamment avec les accords dits de « Bâle 3 ». Et comment elle reste pourtant insuffisante, et se heurte à la résistance du puissant lobby bancaire.

1/2 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le rôle des banques et les risques qu'elles portent
- Comprendre pourquoi les banques sont réglementées et analyser les accords de Bâle 3
- Connaître le principe des règles prudentielles
- Appréhender l'influence du lobby bancaire dans le processus réglementaire

PUBLIC

- Salariés et cadres de banques ou de structures travaillant dans l'environnement de la finance
- Représentants du personnel
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions.

FORMATRICE



Jézabel Couppey-Soubeyran, maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre associée de l'École d'économie de Paris, et conseillère scientifique au Conseil d'analyse économique.

DURÉE, DATE & LIEU

- 1/2 journée [9 h-13 h]
- Date et lieu : 20 mai 2014 à Paris. Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS

- 400 € HT / 480 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 250 € HT / 300 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 023

Comprendre le rôle des banques

Pourquoi les banques sont essentielles au fonctionnement de l'économie ? Les banques sont à l'origine de la monnaie, elles ont en charge la gestion des moyens de paiements, contribuent au financement de l'économie, mutualisent les risques des épargnants...

Pourquoi elles sont aussi foncièrement fragiles ? Parce que leurs ressources sont à plus court terme que leurs prêts, parce qu'elles financent des activités risquées qui exigent une sélection et un contrôle.

Pourquoi les banques sont-elles devenues encore plus fragiles ces dernières décennies ?

Questions-réponses.

Le point sur le renforcement de la réglementation bancaire

Les règles qui s'imposent aux banques. Ces règles se justifient par la nécessité de protéger leurs clients déposants face aux risques de leurs activités et de prévenir le risque que leurs faillites font courir à l'économie et à la société.

Pourquoi les règles qui prévalaient avant la crise n'ont pas suffi, et comment elles ont depuis lors été renforcées (accords de Bâle 3), à la demande du G20.

Comment le renforcement de la réglementation se heurte à des lobbies actifs, qui n'ont cessé d'en faire oublier les enjeux et d'en limiter la portée.

Questions-réponses.

CRISE ET DÉFIS DE LA PROTECTION SOCIALE

Réforme des retraites, trou de la Sécu, risque dépendance : la protection sociale est soumise à de profondes transformations. Ces évolutions sont liées à la fois aux difficultés de financement des grandes assurances sociales (vieillesse, maladie) et à la croissance des besoins. Cette formation propose d'expliquer les missions et les rouages de la protection sociale, mais aussi d'en éclairer les difficultés actuelles et les défis futurs.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les fondements et l'organisation du système français de protection sociale
- Savoir différencier ce système des autres modèles européens de protection sociale
- Comprendre les fragilités actuelles du système
- Identifier les différentes pistes de réforme

PUBLIC

- Personnels d'organisme de protection sociale
- Personnels et militants d'organisations syndicales
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Philippe Frémeaux,
éditorialiste
à Alternatives Economiques

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Date et lieu : 12 juin 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 009

La protection sociale, d'hier à aujourd'hui

Les origines : la protection sociale au cœur de l'Etat moderne. Les différents modèles et leur histoire.

La « Sécu » de 1945 : une protection dans un contexte de plein-emploi associée à la mise en place d'un salaire minimum.

La protection sociale de 1945 à aujourd'hui : montée en puissance des régimes et des prélèvements sociaux ; universalisation des garanties à toute la population ; retour de l'assistance sous l'effet du chômage de masse.

Questions-réponses.

Le financement de la protection sociale

Description des modes de financement des différents risques : cotisations sociales patronales et salariales, impôts affectés (CSG), impôts d'Etat.

Analyse de l'articulation entre modes de financement et formes de la solidarité assurée par les différents risques.

La montée du débat sur le coût de la protection sociale : est-elle un frein ou un soutien de l'activité économique ? Faut-il réduire les dépenses de protection sociale au nom de la compétitivité ?

Que peut-on attendre des propositions de réforme des modes de financement : TVA sociale, réforme de la CSG...

Éléments de comparaisons internationales : modèle américain, modèle suédois, etc.

Faut-il conserver un modèle à vocation universaliste ou concentrer la protection sociale sur ceux qui en ont le plus besoin ?

Questions-réponses.

Retour sur les principaux "risques"

Le système de retraite : description du système de retraite français par répartition et de ses évolutions récentes.

L'assurance-maladie : analyse du système de soins français. Ses qualités et ses défauts. Les différentes pistes de réforme.

Coup de projecteur sur les autres régimes : l'assurance-chômage et les régimes de solidarité entre assurance et assistance ; la politique familiale entre préoccupations démographiques et redistribution ; les autres prestations sociales : logement, handicap, RSA, prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées.

Questions-réponses.

Comment faire évoluer la protection sociale ?

Faut-il attacher les droits sociaux à la personne plutôt qu'à l'emploi ?

Comment construire une protection sociale qui ne se contente pas de réparer ou de compenser, mais qui arme les individus pour la vie (éducation, formation, etc.) ?

Questions-réponses.

LA PROTECTION SOCIALE DANS L'UNION EUROPÉENNE

La construction européenne, du traité de Rome à la crise actuelle, remet en cause de manière croissante l'Etat social, d'abord défini au sein de l'espace national. Dans ce contexte, existe-t-il un modèle européen de protection sociale ? Observe-t-on une convergence dans les modes de prise en charge des risques sociaux et les politiques de financement ? Quels sont les nouveaux enjeux auxquels les systèmes nationaux de protection sociale ont à faire face ? Et quelles sont les conséquences de la crise de l'euro ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'interroger sur les traits communs mais aussi la diversité des modèles nationaux de protection sociale en Europe.
- Mieux connaître le contenu des politiques publiques de protection sociale conduites en Europe pour faire face aux nouveaux enjeux.
- Comprendre en quoi la crise de la zone euro et les réponses qui lui sont apportées à l'échelle de l'Union européenne renouvellent la question sociale.

PUBLIC

- Tout public ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Arnaud Lechevallier, maître de conférences à l'Université de Paris 1, chercheur associé au LISE (CNAM, Paris) et au Centre Marc Bloch (Berlin).

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9h-17h]
 - Date et lieu : 23 septembre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 024

Un modèle européen de protection sociale ?

Qu'entend-on par modèle social européen ? Les éléments constitutifs de l'approche et ses limites.

Hétérogénéité des systèmes de protection sociale dans l'Union européenne : typologies des régimes de protection sociale.

La diversité des modes de prise en charge des risques sociaux dans l'Union européenne (retraite, maladie, famille).

Questions-réponses.

Le financement de la protection sociale : vers la convergence progressive ?

Comment la protection sociale est-elle financée dans l'Union européenne ?

Coût de la protection sociale et compétitivité : une comparaison franco-allemande. Vers une convergence des politiques de financement ?

Questions-réponses.

Les nouveaux enjeux de la protection sociale en Europe

Reconfiguration des carrières salariales et réformes des systèmes de protection sociale.

Genre et protection sociale : faut-il aller vers une individualisation des droits ?

Vieillesse démographique et protection sociale : réformes des retraites et équité intergénérationnelle.

Questions-réponses.

L'Etat providence et la crise de la zone euro : l'inéluctable spirale vers le bas ?

Union Européenne et protection sociale en Europe : « méthodes ouverte de coordination stratégie », « Europe 2020 » et approche en termes « d'investissement dans l'Etat social ».

Monnaie unique et Europe sociale : ce que la crise de l'euro révèle.

Nouvelle gouvernance européenne et Europe de la protection sociale : les conséquences.

Questions-réponses.

QUELLE POLITIQUE DE SANTÉ ?

La santé est une des principales préoccupations des Français. Pourtant, les débats sur les questions de santé restent techniques et leurs enjeux sont peu et mal compris. Cette formation a pour objet de faire un état des lieux du système de santé et des politiques de santé menées en France, et de donner les pistes pour un nouveau modèle de santé publique.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'organisation du système de santé en France et les politiques menées dans ce domaine
- Savoir apprécier leur efficacité et leurs insuffisances
- Identifier des pistes pour favoriser un nouveau modèle de santé
- Réfléchir aux politiques pouvant être menées par les collectivités territoriales en la matière

PUBLIC

- Personnels des collectivités territoriales
- Élus locaux en charge des politiques de santé
- Salariés d'organisme de protection sociale
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



David Belliard, journaliste à *Alternatives Economiques*, auteur notamment de *Notre santé est-elle à vendre ?*, éd. Textuel, 2012.

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
- Date et lieu : 28 octobre 2014 à Paris. Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 020

De quoi est-on malade aujourd'hui ?

Un contexte sanitaire qui évolue : de l'éradication des maladies infectieuses à l'explosion des maladies chroniques.

La prédominance des facteurs environnementaux : les exemples de l'alimentation, de la pollution de l'air, de l'eau, du travail...

A-t-on atteint un optimal de santé ? Une décorrélation progressive entre l'augmentation des dépenses de santé et l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé.

Questions-réponses.

Les inégalités de santé

La France présente les inégalités de santé les plus fortes d'Europe. Quelle est la réalité de ces inégalités ? Comment se croisent-elles avec d'autres formes d'inégalités ? Quelles sont leurs conséquences sur l'efficacité de notre système de santé ?

Questions-réponses.

Enjeux et débats actuels

La santé, un marché lucratif pas comme les autres ? Comment est-il solvabilisé ? Quels enjeux aujourd'hui pour les acteurs : les exemples de l'industrie pharmaceutique et des médecins libéraux.

Le « trou » de l'Assurance maladie : trop de dépenses ou pas assez de ressources ? L'évolution du système de santé vers une logique de remboursement des « gros » risques. Quelles places pour les complémentaires santé ?

Questions-réponses.

Quel nouveau modèle de santé ?

Le passage du tout curatif au préventif.

Lutter contre les inégalités de santé.

Adapter l'organisation des soins au contexte.

Quelle régulation pour les médicaments et les conflits d'intérêt ?

Questions-réponses.

Le rôle des collectivités territoriales

Développer une offre de soins de proximité : les maisons de santé.

Favoriser l'accès à une couverture santé.

Actions pour améliorer la qualité de vie des habitants : alimentation, réduction des nuisances, de la pollution...

Questions-réponses.

L'autre regard sur l'économie et la société

CHAQUE MOIS, ALTERNATIVES ECONOMIQUES C'EST :

- > **Le suivi complet de l'actualité économique et sociale**
en France, en Europe et au niveau international
- > **Des enquêtes et des entretiens** pour vous informer de tout ce qui bouge, sans oublier pour autant ce qui ne change pas, ou pas assez vite
- > **Des synthèses** rédigées par les meilleurs spécialistes, afin de faire le tour des questions qui font débat
- > **Un éclairage unique** sur toutes les alternatives qui contribuent à rendre le monde plus juste



AVANTAGE ABONNÉS

Créez votre compte sur www.alternatives-economiques.fr pour accéder en illimité à notre site Internet, aux archives du magazine, à l'édition numérique et recevoir nos newsletters.



ALTERNATIVES ECONOMIQUES, C'EST AUSSI

4 hors-série par an qui font le point sur des questions d'actualité ou qui proposent des synthèses indispensables : *Faut-il dire adieu à la croissance ?*, *L'état de l'économie*, *Les chiffres de l'économie*, *Comment sauver l'industrie ?*

Bulletin d'abonnement

✓ **OUI, je m'abonne à Alternatives Economiques pour un an**, soit 11 numéros + 4 hors-série.

- Particuliers : 53 € seulement** au lieu de 73,50 €, soit 27 % de réduction
- Institutions : 64 € seulement** au lieu de 73,50 €

Je choisis de régler **par chèque** à l'ordre d'Alternatives Economiques
 par virement sur le compte bancaire IBAN : FR92 2004 1010 0404 4235 OD02 575 BIC : PSSTFRPPDJ

Je reçois en cadeau le hors-série poche *L'économie en 30 questions*.....

Avec mon abonnement, j'accède gratuitement aux ressources en ligne sur www.alternatives-economiques.fr



A retourner à :
Alternatives Economiques
Abonnements,
12 rue du Cap Vert
21800 Quetigny

Organisme _____

Nom _____

Prénom _____

Courriel _____

Adresse _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Abonnez-vous directement
par téléphone au 03 80 48 10 40
(carte bancaire uniquement)
ou en ligne sur
www.alternatives-economiques.fr
(paiement sécurisé)

L'ÉCONOMIE VERTE

La crise actuelle est pour partie une crise écologique. Et la question écologique sera la grande question du XXI^e siècle. Cette formation vise à mieux comprendre la nature des problèmes auxquels nous sommes confrontés, les moyens (nombreux) dont nous disposons pour y faire face et les raisons, essentiellement de nature socio politique, pour lesquelles nous ne les utilisons pas ou si peu. Notamment en France, pays très en retard dans ce domaine.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différentes dimensions de la crise écologique
- Identifier les outils économiques permettant d'y faire face
- Apprécier la politique française en matière écologique
- Identifier les raisons des résistances à la conversion écologique de l'économie

PUBLIC

- Élus locaux et nationaux
- Salariés d'association et d'entreprise travaillant sur les enjeux environnementaux
- Représentants du personnel dans des entreprises ou des collectivités concernées par la conversion écologique de l'économie
- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Guillaume Duval,
rédacteur en chef
d'Alternatives Economiques

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Date et lieu : 27 mars 2014 à Paris.
9 septembre 2014 à Paris
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 003

Il n'y a pas que le changement climatique !

Tour d'horizon des problèmes écologiques auxquels nous sommes confrontés : changement climatique, biodiversité, question de l'eau, empoisonnement chimique de l'environnement, perspectives démographiques et accès à l'alimentation.

Questions-réponses.

Comment éviter la catastrophe

Les outils disponibles pour faire face aux défis écologiques :

- sur le plan des techniques ;
- en matière d'outils économiques (normes, interdictions, labels, écotaxes, permis d'émission) ;
- sur le plan de l'organisation du système productif (économie circulaire ou écologie industrielle et économie de fonctionnalité).

Questions-réponses.

Pourquoi ne fait-on rien ou si peu ?

Les nombreuses raisons, d'essence surtout sociopolitique, qui expliquent pourquoi il est difficile d'avancer sur la voie de l'« économie verte » et de la conversion écologique de nos économies.

La faiblesse de la régulation mondiale et la question du dumping environnemental. L'asymétrie des capacités de lobbying entre défenseurs du statu quo et partisans de la conversion écologique de l'économie.

La question du court-termisme des politiques dans un contexte démocratique.

Questions-réponses.

Le débat croissance verte/décroissance

Présentation des termes du débat entre la volonté pour certains de favoriser une croissance verte et la nécessité affirmée par d'autres d'organiser une décroissance de l'activité économique.

Questions-réponses.

La crise empêche-t-elle d'agir ?

La situation de la France vis-à-vis des principaux enjeux écologiques.

L'Hexagone émet peu de gaz à effet de serre. En revanche, il est mal placée dans la plupart des autres domaines : pesticides, étalement urbain, énergies renouvelables, efficacité énergétique...

L'articulation entre le combat contre les inégalités et celui pour la conversion écologique de l'économie, tant au niveau mondial qu'à l'intérieur de nos sociétés.

Questions-réponses.

AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS L'ENTREPRISE

Les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'entreprise sont encore très répandues, que ce soit en termes de salaires, d'avancement de carrière ou de niveau de responsabilité. Cette formation vise à comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle, à connaître les moyens pour favoriser cette égalité et à réfléchir aux outils concrets à mettre en place dans sa propre entreprise ou administration.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle dans l'entreprise
- Connaître les moyens existants pour parvenir à cette égalité et les outils pour les appliquer dans son entreprise ou son administration

PUBLIC

- Représentants du personnel
- Personnels et militants d'organisations syndicales
- Responsables des ressources humaines
- Tout salarié sensible à ces enjeux

FORMATRICES



Claire Alet, journaliste à Alternatives Economiques, spécialiste des questions de société



et Anaïs Euverte, juriste au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9h-17h]
 - Date et lieu : 10 juin 2014 à Paris.
7 octobre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 021

Les inégalités entre les hommes et les femmes

Qu'est-ce que l'égalité professionnelle ?

États des lieux des inégalités entre les sexes sur le marché du travail, mais aussi dans la vie domestique et familiale, à la retraite, etc. Comparaison de la France avec d'autres pays européens.

D'où viennent ses inégalités ? Pourquoi persistent-elles malgré les avancées effectuées au cours du XX^e siècle ?

Quels sont les bénéfices que l'on peut attendre de l'égalité professionnelle, à la fois pour les dirigeants et pour les salariés ?

Questions-réponses.

Les actions volontaires pour lutter contre les inégalités entre les sexes

Présentation des bonnes pratiques d'entreprises en matière d'égalité salariale, d'articulation des temps de vie, d'empowerment des femmes et d'implication des hommes (labels, réseaux professionnels, quotas, etc.)

Questions-réponses.

Comment agir concrètement dans son entreprise ?

Explication détaillée, des obligations légales des entreprises, selon leur taille.

Les différentes étapes pour appliquer la législation du diagnostic à la réalisation d'un rapport de situation comparée, en passant par la négociation d'un accord collectif ou d'un plan d'action.

Passage en revue des différents recours en cas de discriminations.

Questions-réponses.

COMPRENDRE LES ORGANISATIONS PATRONALES

La question de la puissance des lobbies revient constamment dans les débats politiques. Le plus puissant d'entre eux, le lobby patronal, est plus souvent invoqué et stigmatisé que véritablement analysé. Comprendre qui sont les patrons et comment ils s'organisent de façon différenciée, répondre aux questions les plus récurrentes sur le pouvoir de ces organisations, et particulièrement du Medef, sera la trame de cette journée de formation.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Expliciter la diversité de la catégorie des chefs d'entreprise
- Cartographier la complexité de l'espace des organisations patronales dans ses dimensions historiques et contemporaines
- Comprendre le fonctionnement du Medef (structure, financement, pouvoirs internes)
- Réfléchir sur l'influence réelle et fantasmée de ces organisations

PUBLIC

- Syndicalistes
- Permanents d'organisations patronales et chefs d'entreprise.
- Journalistes
- Administrateurs d'organismes paritaires

FORMATEUR



Michel Offerlé,

Professeur à l'Ecole normale supérieure (ENS) Ulm

Sociologue du politique. Auteur de *Sociologie des organisations patronales*, coll. Repères, éd. La Découverte 2009, et *Les patrons des patrons. Histoire du Medef*, Odile Jacob, 2013.

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9h-17h]
 - Date et lieu : 13 mai 2014 à Paris.
9 octobre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 025

Qui sont les patrons français ?

Données statistiques sur le monde patronal (origines sociales, diplômes, féminisation des entrepreneurs, démographie des entreprises).

Un ou plusieurs patronats ?

Questions-réponses.

Les différents organes de représentation du patronat français

Comment les patrons s'organisent, les grands et les petits, les clubs et les syndicats. Présentation avec arrière-plan historique de l'espace patronal français.

Le patronat une catégorie inapte à l'action collective ou un monde très organisé ?

Courte comparaison internationale.

Questions réponses.

Le Medef comme centre de la nébuleuse patronale.

Ce qui a changé depuis le CNPF. Le recrutement des porte-parole du Medef. Son financement. Sa représentativité.

Quel(s) patronat(s) le Medef représente-t-il ?

Que patronne le « patron des patrons » ?

Ernest-Antoine Seillière, Laurence Parisot et Pierre Gattaz : une même stratégie ?

Questions-réponses.

Le Medef a-t-il un réel pouvoir ?

Le Medef fait-il la politique de la France ?

Existe-t-il une doctrine patronale ?

Qui sont et que font les experts du Medef ?

Les stratégies d'influence : les grandes entreprises, les branches, la confédération.

Gouvernements de droite et gouvernements de gauche face au patronat.

Questions-réponses.

AGIR FACE À LA CRISE DU LOGEMENT

La crise du logement est au cœur de l'actualité, sans que les pouvoirs publics français parviennent à y apporter des réponses adaptées. Au-delà des particularités françaises, les déséquilibres de l'immobilier sont à l'origine de la crise financière mondiale : quelles leçons en tirer pour la France ? Avec ses conséquences sociales, économiques et écologiques, la crise du logement interpelle et mobilise quantité d'acteurs. Comment coordonner leurs initiatives et diffuser de bonnes pratiques ? Comment améliorer les actions et les politiques en faveur du logement au niveau local ?

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Dresser un tableau précis et nuancé de la crise du logement, ses origines et ses conséquences sociales, économiques et écologiques
- Savoir apprécier les politiques menées pour résorber la crise
- Identifier des pistes pour améliorer les politiques de logement, notamment au niveau local

PUBLIC

- Élus locaux en charge des questions de logement
- Personnel des collectivités territoriales
- Personnels ou militants d'organisations syndicales et d'associations confrontés aux questions de logement dans leur action quotidienne

FORMATEUR



Manuel Domergue,
journaliste
à Alternatives Economiques,
spécialiste des questions
de logement

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9h-17h]
- Date et lieu : 25 juin 2014 à Paris.
Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 022

L'état de la crise du logement

Les différents degrés d'une crise qui affecte des dizaines de millions de personnes. Les gagnants et les perdants de la bulle immobilière. Pourquoi jeunes, précaires et migrants sont en première ligne.

Les différentes facettes territoriales de la crise en France

Aux origines de la crise : la financiarisation de l'immobilier et l'idéologie du « tous propriétaires ».

Crise financière et crise immobilière : le retournement de 2007. Comment le logement et la crise des subprimes ont ébranlé l'économie mondiale.

Les spécificités françaises : une bulle persistante

Questions-réponses.

Que faire ? Le rôle des politiques locales et nationales

Les politiques actuelles sont en retard, à contre-courant et mal ciblées socialement et géographiquement.

Des partenaires sociaux impuissants ? Du 1 % Logement à Action logement : quel partenariat entre l'État, les syndicats et le patronat ?

Une décentralisation inachevée : l'acte III de la décentralisation peut-il faciliter une gouvernance clarifiée et pertinente ? Comment mobiliser les outils à la disposition des élus locaux (PLU, PLH, PDU, DPU, permis de construire...) ?

Des politiques européennes insuffisantes.

Un secteur de l'hébergement coûteux et peu efficace. Un droit au logement opposable peu appliqué.

Questions-réponses.

Comment réguler les marchés immobiliers

Peut-on encadrer les loyers sans faire chuter les rendements locatifs ? Peut-on faire baisser les prix de l'immobilier ? Le parc social peut-il répondre à la crise ? Comment impliquer les investisseurs institutionnels ? Comment mieux répartir les logements sociaux et lutter contre les égoïsmes locaux ? Peut-on lutter contre la vacance des logements et des bureaux ? La bulle des bureaux va-t-elle éclater ?...

Questions-réponses.

Les enjeux écologiques de l'habitat

Le bâtiment est au cœur de la crise écologique, en raison de sa consommation énergétique et de l'étalement urbain. Les normes de construction et les écoquartiers peuvent-ils permettre l'émergence de villes vertes et sauver les terres agricoles ?

L'objectif de diminuer de 75 % l'empreinte écologique du secteur du bâtiment est-il réaliste ? Les outils fiscaux et réglementaires sont en pleine révision : lesquels sont efficaces, comment les mobiliser ?

Questions-réponses.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Changement climatique, explosion de la facture énergétique, raréfaction des ressources fossiles, incertitudes sur le nucléaire, relance de l'emploi... Les raisons qui plaident pour un changement de modèle énergétique convergent et s'additionnent. Portée hier par des courants minoritaires, la transition énergétique, fondée sur la maîtrise de la demande et sur l'essor des énergies renouvelables, est aujourd'hui affirmée dans les politiques publiques. Mais elle peine à se déployer, malgré l'enjeu qu'elle représente pour l'emploi et la croissance. Les marges de manœuvre, pourtant, existent.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le système énergétique et ses dynamiques à l'échelle de la France, de l'Europe et au niveau global.
- Mesurer les potentiels des différents leviers de la transition énergétique sur un plan technique et économique, identifier les priorités, les bonnes pratiques et les freins à leur mise en œuvre.
- Pouvoir répondre sur des enjeux forts du débat français (nucléaire, gaz de schiste)
- Disposer d'outils d'analyse de la politique française et européenne en matière de transition énergétique

PUBLIC

- Salariés d'associations et d'entreprises impliquées dans le développement durable
- Élus locaux et cadres territoriaux
- Personnels et militants d'organisations syndicales
- Tout salarié intéressé par ces enjeux

FORMATEUR



Antoine de Ravignan, journaliste à Alternatives Economiques.

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9h-17h]
 - Date et lieu : 4 décembre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 026

Un système énergétique en panne

Pourquoi la suprématie des énergies fossiles dans le bouquet énergétique dure, malgré la diminution des réserves et les prix élevés. Les risques écologiques, économiques, sociaux et géopolitiques de cette dépendance. Les scénarios de la transition énergétique.

Questions-réponses.

Nucléaire : les risques de la dépendance

Les coûts de l'option nucléaire, face à la gestion des risques, au vieillissement des centrales, aux perspectives de développement de la filière à l'échelle internationale, aux prix relatifs des autres énergies. Les conséquences d'une sortie du nucléaire.

Questions-réponses.

Gaz de schiste : faut-il y aller ?

Comment la « révolution » du gaz de schiste aux États-Unis bouleverse la géopolitique de l'énergie et les conditions de la concurrence entre entreprises de part et d'autre de l'Atlantique. Les Européens doivent-ils s'engager sur cette voie ?

Questions-réponses.

Energies renouvelables : jusqu'où pouvons-nous compter dessus ?

Le soutien aux renouvelables coûte-t-il trop cher ? Les coûts de l'énergie verte peuvent-ils égaliser ceux des énergies conventionnelles ?

Présentation de la dynamique des filières renouvelables, des politiques publiques et des potentiels de développement et de substitution aux émissions carbonées.

Questions-réponses.

La maîtrise de la demande, cœur de la transition énergétique

La maîtrise de la demande énergétique est reconnue par les experts comme le principal levier de la transition vers une économie à bas carbone. Comment cette idée a fini par s'imposer dans le débat politique et quelles sont les résistances ?

Quels sont les potentiels, en termes d'énergie évitée et d'emplois, dans les trois secteurs où il est prioritaire d'agir : habitat, transports et production électrique ?

Questions-réponses.

"Yes we can" : les voies et les outils de la transition

Que fait et que peut faire l'Union européenne ? Comment la France se situe-t-elle par rapport aux performances et aux pratiques des autres grands pays en matière de transition énergétique ?

Quels sont les outils réglementaires et économiques (normes, certificats d'énergie, permis d'émission...) dont nous disposons et comment en améliorer l'efficacité ?

Questions-réponses.

COMPRENDRE LES ÉCONOMISTES

Cette formation vise à identifier les grands courants d'analyse économique contemporains, qui plongent leurs racines chez quelques grands ancêtres, mais se sont radicalisés ou ont été influencés par d'autres courants. Ce qui a complexifié le paysage. Il subsiste aujourd'hui des écoles de pensée. Néanmoins, les querelles actuelles portent moins sur des analyses théoriques que sur des propositions, notamment à propos du rôle respectif de l'Etat et du marché, et sur les limites de l'apport des économistes.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les grands courants d'analyse économique contemporains
- Connaître les grandes figures de la pensée économique
- Comprendre le référentiel des économistes contemporains et prendre la mesure des évolutions de la pensée économique depuis trente ans

PUBLIC

- Toute personne ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions

FORMATEUR



Denis Clerc, fondateur d'*Alternatives Economiques*, auteur notamment de *Comprendre les économistes*, éd. Les petits matins, 2009

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
- Date et lieu : selon demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC [entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC [associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 005

Classiques, néoclassiques, marxistes et keynésiens, les grandes familles

Adam Smith est aujourd'hui l'économiste le plus cité. Néanmoins, Keynes ou Marx ont, à la faveur de la crise, retrouvé un lustre qu'ils avaient tendance à perdre. Pourquoi ce qu'ils ont dit hier ou avant-hier inspire-t-il toujours les économistes d'aujourd'hui ?

« Jeu de piste » visant à identifier les caractéristiques des différentes familles de pensée.

Questions-réponses.

Héritages et métissages : les principaux courants d'aujourd'hui

L'heure est à « l'économie métisse » : les néokeynésiens et les marxistes analytiques ont adopté, au moins en partie, les approches et les raisonnements néoclassiques ; quant aux hétérodoxes, ils acceptent, au moins partiellement, certaines hypothèses de l'approche dominante. Quelques exemples.

Questions-réponses.

Pensée dominante et courants hétérodoxes

On peut être plus ou moins hétérodoxe, comme on peut être plus ou moins croyant. Certains courants contemporains contestent radicalement la problématique néoclassique, d'autres s'en écartent seulement sur certains points. Revue des troupes.

Questions-réponses.

L'économie, science dure ou science sociale ?

Passage en revue de quelques-unes des lignes de clivage qui fracturent la pensée économique contemporaine. Notamment celles qui concernent la prédominance de l'intérêt comme mobile dominant et la rationalité.

Pourquoi, en économie comme en histoire, les mêmes faits peuvent être interprétés différemment.

Questions-réponses.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : QUELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ?

Cette formation propose une découverte de l'économie sociale et solidaire, une analyse de son positionnement, de ses perspectives de développement et de son potentiel de transformation sociale. Les organisations de l'économie sociale et solidaire présentent certaines caractéristiques qui peuvent être un frein à leur développement. Cependant, ces obstacles peuvent être levés et ces structures devenir des vecteurs de transformation sociale.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les acteurs de l'économie sociale et solidaire et leurs fonctions économiques et sociales
- Analyser leur positionnement stratégique
- Identifier les défis que l'économie sociale et solidaire doit relever pour se développer et s'affirmer comme une alternative

PUBLIC

- Salariés des organisations de l'ESS et élus et bénévoles investis dans leur gouvernance
- Personnels en charge de politiques d'appui au développement de l'ESS
- Élus et agents publics s'intéressant aux domaines où les organisations de l'ESS sont actives (action sociale, action culturelle et sportive, éducation-formation, développement économique, insertion par l'activité économique, etc.)

FORMATEUR



Philippe Frémeaux,
éditorialiste
à Alternatives Economiques*

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9 h-17 h]
 - Date et lieu : 2 avril 2014 à Paris.
3 décembre 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure :
tarifs sur demande

Référence formation : AEG 012

L'économie sociale et solidaire (ESS) : derrière le concept, une dynamique ancienne, une histoire sans cesse renouvelée

De quoi parlons-nous ? L'économie sociale ou la priorité donnée au statut ; l'économie solidaire ou la priorité donnée à l'objet social.

Retour sur l'histoire et rappel des traditions dont l'économie sociale et solidaire est issue. Les raisons du renouveau actuel.

Questions-réponses.

Que font concrètement les organisations de l'ESS ?

Présentation statistique des activités des organisations de l'ESS. Focus sur le positionnement des différentes familles. Points forts et points faibles.

Analyse, secteur par secteur, de la concurrence/complémentarité entre organisations de l'économie sociale et solidaire, secteur public et sociétés de capitaux.

Les différents business models à l'œuvre dans l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale et solidaire au cœur de l'innovation sociale.

Questions-réponses.

Les limites actuelles au développement de l'ESS

Pourquoi les motivations spécifiques des entrepreneurs sociaux et solidaires et le mode de gouvernance de ses organisations limitent son développement.

Un ensemble hétérogène qui ne constitue pas un réel mouvement social.

Une gouvernance démocratique qui conserve des marges de progression.

La spécificité des relations sociales dans les entreprises de l'ESS.

Questions-réponses.

Quelles perspectives de développement pour l'ESS ?

Redéfinition des frontières de l'Etat-providence et développement de l'ESS : menaces et opportunités. Comment lever les obstacles au développement des organisations de l'ESS ? Comment construire une économie qui réponde aux besoins des personnes sur leur territoire de vie, qui privilégie les circuits courts et la coopération entre acteurs, qui soit démocratique dans la gouvernance de ses organisations.

Présentation des initiatives alternatives portées par l'économie sociale et solidaire et analyse de leur contribution à la transformation sociale.

À quelles conditions l'économie sociale et solidaire peut-elle porter en germe un autre modèle économique plus démocratique et plus soutenable sur les territoires ?

Questions-réponses.

• Philippe Frémeaux a publié différents travaux sur l'ESS dont « L'évaluation de l'apport de l'ESS », rapport de mission pour Benoit Hamon, septembre 2013 ; *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, éd. Les petits matins, 2011 ; « Quelle place pour l'ESS dans les enseignements économiques au lycée ? », étude réalisée pour la DGCS, septembre 2011 ; « Quel potentiel de développement pour l'ESS ? », étude réalisée pour la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'homme et pour la Caisse des dépôts et consignations, janvier 2012 ; « Les économistes interrogent l'ESS », enquête réalisée pour le Labo-ESS et l'Institut CDC pour la recherche, janvier 2013. Il intervient comme consultant ou formateur pour le compte de structures de l'ESS et pour les organisations publiques (ministère de l'ESS, collectivités territoriales).

LES POLITIQUES LOCALES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale répondent à des besoins économiques, sociaux ou environnementaux. Toutefois, leur développement ne peut s'opérer sans l'aide et le soutien des pouvoirs publics, en particulier des collectivités territoriales. L'objet de cette formation est de faire un tour d'horizon de la manière dont des politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire se déploient sur les territoires, au travers de multiples exemples, et de voir comment elles peuvent être mises en œuvre ailleurs.

1 journée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les types de politiques de soutien à l'économie sociale et solidaire qui peuvent être mises en place localement, à travers des exemples concrets
- Réfléchir à la manière dont les politiques ainsi identifiées peuvent être dupliquées ou adaptées sur d'autres territoires

PUBLIC

- Élus locaux en charge de l'économie sociale et solidaire ou du développement économique
- Personnels des collectivités territoriales
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire



FORMATEURS

David Belliard,
journaliste
à Alternatives Economiques,



et Philippe Frémeaux,
éditorialiste
à Alternatives Economiques

DURÉE, DATE & LIEU

- 1 journée [9h-17h]
 - Date et lieu : 17 juin 2014 à Paris.
- Autres dates et lieux sur demande.

TARIFS (repas inclus)

- 650 € HT / 780 € TTC
[entreprises & collectivités territoriales]
- 450 € HT / 540 € TTC
[associations, CE & particuliers]
- Formation sur mesure : tarifs sur demande

Référence formation : AEG 013

La place de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire dans une politique de développement

L'économie sociale et solidaire (ESS), qu'est-ce que c'est ? Histoire, fondements et valeurs. Des structures diverses travaillant dans de nombreux secteurs.

Quelques chiffres : poids de l'ESS dans l'économie, structuration du secteur, par type de structures (Scop, Scic, associations, fondations, mutuelles) et par type d'activité.

Comment penser une politique d'innovation sociale ?

Questions-réponses.

Des politiques en faveur de l'ESS, pourquoi ?

Rappel du rôle des pouvoirs publics dans le développement économique (facteurs exogènes). Exemples de politiques publiques ayant favorisé le développement de secteur de l'ESS. Rôle de la fiscalité.

Questions-réponses.

Les clés d'une politique active en faveur de l'ESS

Rappel des spécificités de l'ESS dans une politique de développement (les valeurs ajoutées de l'ESS).

Étape d'une stratégie de politique publique en faveur de l'ESS (grille besoins / acteurs).

Identification des leviers de développements de l'ESS, illustrés par des exemples.

Questions-réponses.

Des illustrations d'initiatives qui fonctionnent... et leurs limites

Fiches de présentation détaillée d'une quinzaine d'initiatives.

Ces exemples sont autant de supports de discussion pour échanger avec les participants et participantes sur leurs propres objectifs et projets.

Discussion ouverte sur la base des initiatives présentées.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ORGANISME DE FORMATION ALTERNATIVES ECONOMIQUES

Le présent règlement a pour objet, conformément à la loi, de fixer les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline. Il énonce également les dispositions relatives à la procédure disciplinaire. Il s'applique à tous les stagiaires qui sont tenus de se conformer à ses prescriptions sans restrictions ni réserves.

I. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les stagiaires sont tenus d'observer, sous peine de sanction disciplinaire, les mesures d'hygiène et de sécurité, ainsi que de respecter les consignes particulières qui leur sont données par le personnel pédagogique pour l'exécution de leurs travaux.

1. Dispositif et consigne de sécurité : Chacun est tenu d'utiliser tous les moyens de protection individuels ou collectifs mis à sa disposition et de respecter strictement les consignes particulières données à cet effet.
2. Procédure d'alerte : Tout stagiaire qui a un motif raisonnable de penser qu'une situation de formation présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, doit en avvertir immédiatement le responsable de stage.
3. Installations électriques : L'intervention à proximité et/ou sur une installation électrique est strictement réservée au personnel qualifié.
4. Péril : En cas de péril, en particulier d'incendie, les stagiaires ainsi que le personnel doivent respecter les consignes de sécurité prévues par les notes de service affichées à cet effet.
5. Accidents du travail : Tout accident du travail doit être immédiatement signalé (ou au plus tard dans les 24 heures) au responsable de stage par l'accidenté ou les personnes qui en ont eu connaissance, afin de permettre d'effectuer les déclarations légales dans les délais prescrits.
6. Repas : Il est interdit de prendre ses repas dans les locaux affectés à la formation
7. Boissons alcoolisées : Il est interdit d'introduire dans le centre de formation des boissons alcoolisées. Il est interdit de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans le centre de formation.

II. DISCIPLINE

1. Principes généraux

Tout stagiaire est soumis à la subordination envers le personnel pédagogique qu'il soit placé directement ou non sous son autorité.

Tout acte de nature à troubler le bon ordre et la discipline est interdit.

2. Accès aux lieux de formation

Les règles de présence – fermeture et ouverture – seront celles définies par le règlement intérieur du lieu où se dérouleront les actions de formation (salles de réunion des membres fondateurs, salles de formation des partenaires pédagogiques, et/ou structures hôtelières).

Au cas où les circonstances le justifieraient et, en particulier, en cas de vol constaté dans un lieu de formation, la direction se réserve le droit de faire procéder aux mesures de vérification nécessaires.

3. Horaires de travail

Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de stage fixés par la direction ou en accord avec le responsable de stage.

Les horaires sont fixés pour chaque formation et ne peuvent en aucun cas être différents de ceux habituellement fixés par les règlements intérieurs des lieux où se déroulent les formations.

Sans préjudice des dispositions légales relatives à l'exercice des fonctions de délégué des stagiaires, aucun stagiaire ne peut, sans autorisation préalable, se trouver sur les lieux de formation ni y être occupé en dehors de l'horaire fixé.

4. Retards et absences

Tout retard doit être justifié auprès du responsable de stage. Tout retard non justifié est passible de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

Il en est de même de toute sortie anticipée sans autorisation. En cas de récidive, la direction se réserve de procéder au renvoi du stagiaire.

En dehors du cas de maladie ou d'accident, toute absence non justifiée dans un délai de 48 heures pourra être considérée comme une cause de rupture du contrat de formation avec toutes les conséquences qui en résultent, sous réserve du respect de la procédure disciplinaire.

5. Exécution de la formation

Les stagiaires doivent effectuer les travaux qui leur sont confiés en respectant les consignes et directives qui leur sont données par les responsables de formation et formateurs.

Nul ne peut effectuer des travaux autres que ceux prévus par l'équipe pédagogique, et ne peut modifier les procédures et modes opératoires sans consigne préalable.

III. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

1. Nature et échelle des sanctions

La direction se réserve d'appliquer l'une quelconque des sanctions suivantes en cas d'infraction au présent règlement (ou aux notes de service prises pour son application) ou en cas de faute grave ou lourde (vol, abus de confiance, voies de fait, injures à l'attention de la direction ou des membres du personnel, refus d'effectuer les travaux prescrits...) commise par le stagiaire :

- Avertissements oral ou écrit destinés à attirer l'attention,
- Renvoi, rupture de la convention de formation.

2. Procédure disciplinaire

Conformément aux textes en vigueur, le présent règlement énonce les procédures applicables en matière disciplinaire telles qu'elles résultent des articles L1332-1 à 3 du Code du travail reproduit ci-après :

Article L 1332-1 du Code du Travail

« Aucune sanction ne peut être infligée au salarié sans que celui-ci soit informé, dans le même temps et par écrit, des griefs retenus contre lui »

Lorsque la direction envisage de prendre une sanction, elle doit convoquer le stagiaire en lui indiquant l'objet de la convocation, sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence, immédiate ou non, sur la présence dans le stage.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix appartenant à son groupe de stage ou du délégué de stagiaire : la direction indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus d'un mois après le jour fixé pour l'entretien. Elle doit être motivée et notifiée à l'intéressé.

Lorsque l'agissement du stagiaire a rendu indispensable une mesure conservatoire de mise à pied à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise en compte sans que la procédure prévue à l'alinéa précédent ait été observée.

IV. REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

La représentation des stagiaires est assurée pour les stages d'une durée supérieure à 500 heures.

Elle consiste à élire, parmi les stagiaires, un délégué titulaire et un délégué suppléant. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

Le scrutin uninominal à 2 tours a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures et au plus tard 40 heures après le début du stage.

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires durant leur séjour au sein de l'organisme. Ils présentent les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières aux conditions d'hygiène et de sécurité, et à l'application du présent règlement.

Un procès-verbal de carence sera adressé à la Délégation Régionale de la Formation Professionnelle lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.

V. PUBLICATION ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement est affiché à l'intérieur des locaux. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire conformément aux dispositions de l'article L. 6353-8 du Code du travail.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Titre de la formation

Référence de la formation :

Date de la formation :

Pour toute inscription, merci de renvoyer ce formulaire accompagné de votre règlement à :

Alternatives Economiques Formation
12, rue du Cap-Vert, 21800 Quétigny
Fax : 03 80 48 10 34

Coordonnées de la personne à inscrire

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Pour le suivi de votre inscription, votre courriel :
.....

Dossier d'inscription suivi par

Nom, prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Courriel :

Code NAF :

Siret :

N° TVA intracommunautaire :

Adresse de facturation ou prise en charge par un organisme collecteur

Société :

Contact :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Courriel :

Tarif Entreprise, collectivité territoriale
 Association, CE, particulier

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47129 75 auprès du préfet de la région Ile-de-France.

Extrait des conditions générales de vente (disponibles dans leur intégralité sur www.alternatives-economiques.fr/formation)

Modalités d'annulation

Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par courriel. En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour de la formation, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date de la formation, l'inscription vous sera remboursée, déduction faite d'un montant de 180 euros HT pour frais de dossier. Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les nom et coordonnées du remplaçant.

J'utilise mon DIF pour cette formation Oui Non

Votre inscription doit être obligatoirement signée. Le cachet de l'entreprise est obligatoire pour les salariés.

Je soussigné(e) accepte les modalités de règlement et d'annulation

Date :

Signature :

Cachet de l'entreprise :

Renseignements :
www.alternatives-economiques.fr/formation
tél. : 01 44 88 28 90
formation@alternatives-economiques.fr

**Alternatives
Economiques**

**Plus de 900 000
lecteurs par mois**

**L'autre regard
sur l'économie et la société**



**Alternatives
Economiques**

FORMATION

Alternatives Économiques Formation

12, rue du Cap-Vert, 21800 Quétigny

www.alternatives-economiques.fr/formation

tél. : 01 44 88 28 90 / formation@alternatives-economiques.fr